

Réf: Dossier 287479

Avis de constitution

SOCIETE « PERSEVERANCE IMMOBILIERE COTE D'IVOIRE » en abrégé « PICI »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE 7e TRANCHE NON
LOIN DE BLUTOOTH BARTH, Lot 309, Ilot 3796

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERSEVERANCE IMMOBILIERE
COTE D'IVOIRE » en abrégé « PICI »

Objet : GESTION IMMOBILIERE ET FONCIERE ,
PROMOTION IMMOBILIERE, TOUS TRAVAUX BATIMENT,
DIVERS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE 7e TRANCHE NON
LOIN DE BLUTOOTH BARTH, Lot 309, Ilot 3796

Dirigeant(s) M YOH SAHI ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02923 du 27/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17035/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

